

Le procureur général de la République met l'accent sur le plein exercice des droits des femmes cubaines



La Havane, 11 décembre (RHC).- Le Procureur Général de la République de Cuba, Darío Delgado a expliqué que la population carcérale féminine à Cuba est minoritaire et que les femmes qui purgent des peines de prison peuvent avoir des enfants dans les centres pénitenciers où les conditions sont réunies pour donner une attention de qualité à la mère et à l'enfant.

Il a ajouté:

«Les femmes qui sont enceintes en prison reçoivent un traitement différencié. Il y a, dans nos prisons, des salles destinées à cette fin. L'attention médicale des futures mères et des mères est assurée. Une grande importance est accordée aux liens des mères avec leurs enfants quelles gardent pendant le temps nécessaire.

Les bébés ne sont pas des prisonniers. Ils se trouvent dans des endroits spéciaux ayant les conditions d'une crèche où l'enfant ne respire pas l'ambiance d'une prison. Il perçoit qu'il est en compagnie de sa maman.

« La majorité et quand je dis la majorité je parle de plus de 50% des prisonniers travaillent ou étudient. Ils arrivent à apprendre un métier que ce soit maçon, menuisier, électricien. Ceux qui ont un niveau de scolarité très élevé donnent des cours aux plus jeunes dans les prisons où de nombreux jeunes ont eu des diplômes d'études supérieures ».



Radio Habana Cuba